

27 février 2023

# EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

## Informations utiles:

- Le 21 février 2023, le ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a présenté [le bilan de l'année 2022 en matière d'asile, d'immigration et d'accueil](#). Le bilan présente, entre autres, l'évolution des chiffres clés ainsi que les évolutions législatives et réglementaires en matière d'asile, de libre circulation des personnes et d'immigration, des frontières, de retours et de rétention. En outre, le bilan fournit des informations et chiffres clés sur la Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK) et sur les structures d'accueil gérées par l'ONA.
- La Direction de l'Immigration a publié les statistiques concernant [la protection internationale](#) et [la protection temporaire](#) du mois de janvier 2023. Le mois dernier, 180 personnes ont introduit une demande de protection internationale. 139 personnes ont exprimé le souhait de faire une protection temporaire au Luxembourg.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 7508 du 25 janvier 2023](#), le ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a fourni des chiffres concernant les expertises médicales réalisées afin de déterminer l'âge d'un demandeur de protection internationale, couvrant les années 2020, 2021 et 2022.
- Le 20 février 2023, le [projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel et modifiant la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise](#) a été déposée à la Chambre des Députés.

## Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN « [Prospects for displaced persons in non-EU first reception and transit countries](#) » qui donne un aperçu des stratégies et des initiatives mises en place par les pays membres de l'EMN pour améliorer les perspectives des personnes déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non membres de l'UE, et pour identifier les bonnes pratiques qui pourraient servir de point de départ pour développer ou améliorer les initiatives de soutien durable.

## Chiffre de la semaine: 4.271

En 2022, le nombre de transferts de nationalité le plus important, à savoir 4.271, soit 40,7% des acquisitions de la nationalité luxembourgeoise par voie procédurale est à mettre sur le compte du recouvrement de la nationalité par des personnes pouvant prouver avoir eu un ancêtre luxembourgeois direct qui était vivant le 1er janvier 1900. Parmi ces personnes, la plupart sont Brésiliens (3.080, 72,1%), puis Américains (Etats-Unis; 668, 15,6%).

Source : Ministère de la Justice

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter [zane.rozenberga@uni.lu](mailto:zane.rozenberga@uni.lu)**

### Nous contacter :

Email: [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en)